



Fiche technique N° GO2000  
27-06-2017

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- TOILES DE VERRE – PLAQUES DE PLATRE
- ANCIENNES PEINTURES :  
HYDRODILUABLES - GLYCEROPHTALIQUES -  
ACRYLIQUES
- ANCIENNES MAÇONNERIES après impression :  
BETON - ENDUIT DE CIMENT - BRIQUES
- BOIS ET DERIVES après impression
- PLATRE ET DERIVES après impression

# ALGO VELOURS

Peinture décorative veloutée

**INTÉRIEUR**  
**10 à 12 m<sup>2</sup>/L**



\*Information sur le niveau d'émission  
de substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+  
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## FONCTION

Peinture murale de finition velours formulée à base de résine alkyde végétale en émulsion dans l'eau à 95% biosourcée et en majeure partie de composants naturels et d'algues.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a

**Destination :** INTÉRIEUR

Surfaces murales (toiles de verre – anciennes peintures), plaques de plâtres et bois après impression.

**Qualités dominantes :**

- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Formulée pour un meilleur respect de l'environnement et moins d'impact sur la santé (COV < 1 g/L).
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

**Caractéristiques pratiques :**



= 10 à 12 m<sup>2</sup>/L



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau (Microliss HD 12mm pour murs et plafonds - 6mm pour les boiseries) ou Pistolet
- **Dilution :** Eau
- **Nettoyage du matériel :** Eau tiède savonneuse
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 10 L

**Caractéristiques techniques :**

- **Densité :** 1,34 à 1,44 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 51 à 55 %
- **Taux de brillance à 60° :** 4 % et à 85° : 8 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 1 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds déjà peints** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les couches.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés, boiseries, anciennes maçonneries)** : imprimer avec le **ALGO PRIMAIRE** suivi de 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12h entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Stocker à l'abri du gel.  
Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

*Mail* : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015